

**PROCES-VERBAL**  
*De la séance du Conseil d'Administration*  
*Du 15 avril 2014*

<b>OBJET : NATURE DE LA QUESTION A ETUDIER</b>	<b>Réservé à L'INSPECTION ACADEMIQUE OBSERVATIONS</b>
<p>Le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h05 avec 20 membres présents sur 24 et Monsieur Saint Pol, agent comptable assiste à la séance en tant qu'invité. Le Conseil d'Administration peut donc délibérer. Mme CATHELIN est désignée secrétaire de séance.</p> <p><b>I. APPROBATION</b> Approbation de l'ordre du jour : <b>Vote à l'unanimité 20 votants.</b></p> <p>Approbation du compte rendu du dernier CA (04/02/2014) : <b>Vote à l'unanimité 20 votants.</b></p> <p>18h10 : Arrivée de Mme LAGARRIGUE.</p> <p><b>III. Questions financières</b> <b>a) Compte financier</b> Mme CATHELIN présente le compte financier et les différents services qui le composent. Ces services sont : AP activité pédagogique VE vie de l'élève ALO administration et logistique A côté de ces services généraux on retrouve 2 services spéciaux à savoir : SBN service des bourses Nationales SRH service restauration hébergement</p> <p>Après une rapide présentation sur la forme du compte financier, Mme CATHELIN explique les recettes et les dépenses de l'exercice budgétaire 2013. (voir power point-document no 1, présentation du compte financier document no2)</p> <p>Le compte financier 2013 est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration <b>Vote à l'unanimité 21 votants</b></p> <p>Monsieur SAINT-POL intervient en faisant un point sur les fonds de réserve du service général et du service restauration de l'établissement. Il précise que ces fonds restent élevés même s'ils ont baissé par rapport à l'exercice de l'an passé.</p>	

Approbation de la répartition des résultats de l'exercice 2013:  
**Vote à l'unanimité 21 votants.**

**b) Prélèvements sur fond de réserve**

La gestionnaire et M BAZOGE proposent un prélèvement sur fond de réserve de 20 060 euros dont 8500 euros de prélèvement sur le SRH.

*11560 euros sur le service général (cf document no 3).  
8500 de prélèvement sur le service restauration dont  
5000 euros pour améliorer la qualité des repas.*

Enfin, Mme CATHELIN indique aux membres du Conseil d'Administration conformément à la convention établie entre le collège et la mairie de Pontvallain celle-ci a accordé une subvention annuelle de 200 euros pour le prêt à l'école primaire du matériel de sport appartenant au collège. Ces 200 euros serviront à racheter du matériel de sport.

De plus, le collège a reçu un chèque de 132 euros du ferrailleur. Cette somme sera gérée par la vie scolaire pour acheter des fournitures, du matériel pour les élèves.

Approbation du prélèvement sur fonds de réserve :  
**Vote à l'unanimité 21 votants**

**c) Participation financière des familles**

Mme CATHELIN fixe le montant de la participation des familles à la sortie à Caen en juin prochain.

Cette participation est de 18 euros. Ce montant a été revu à la baisse grâce à une participation financière plus importante de la maison de Collégiens.

Approbation participation financière des familles –sortie à Caen :

**Vote à l'unanimité 21 votants**

**d) Contribution financière des familles en cas de perte d'un carnet de liaison :**

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration afin de fixer cette contribution au regard du coût d'achat d'un carnet.

**IV. Questions diverses :**

Point sur les travaux :

Suite à la venue de Mr DUVAL, Directeur Education et Sport du Conseil Général, de Mr VALIENNE, Président de la Commission Réussite Educative et du service en charge des travaux de maintenance dans les collèges, en date du 14 février dernier, Mr BAZOGE énumère les différents points évoqués lors de cette entrevue (cf document no4).

Concernant le système de régulation du chauffage de l'établissement, le Conseil Général s'engage à intervenir après la saison de chauffe, avril-mai 2014, pour que le dispositif soit opérationnel l'hiver prochain.

Mr CHAUFFOUR fait une remarque concernant le problème d'éclairage extérieur, en indiquant que le collège est allumé en continu matin et soir.

Mr BAZOGE indique que toute la partie dédiée aux enseignants et à l'infirmerie située au rez-de-chaussée sera réaménagée en intégrant un foyer pour les élèves. Un architecte doit venir prochainement faire une étude dans ce sens.

Mr BAZOGE informe le Conseil d'Administration qu'il a obtenu sa mutation pour la rentrée prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

**La secrétaire**

**L. CATHELINÉ**

*L. Catheline*

**Le président**

**J. Y. BAZOGE**

